**À propos des membres AVA**

1. Remplissez le formulaire et le retourner par courriel : [registrar@avavets.com](mailto:registrar@avavets.com) ou par la poste à:

Greffier AVA  
#67 – 1321 Beaumont Street

Winnipeg, Manitoba

R3T 5E5

2. Pour réduire les coûts administratifs de l'Association, AVA s'attend à utiliser le courrier électronique et l'Internet comme principale source de communication. Si vous n'avez pas cet accès, s'il vous plaît indiquez-le dans le bloc E-mail/Courriel. Vous allez alors recevoir des notifications des réunions par téléphone ou par courrier.

3. Si vous êtes ancien membre NAVA, s'il vous plaît l'indiquer dans la case des renseignements supplémentaires, y compris l’année ou vous êtes devenu membre de NAVA et le groupe provincial donc vous apparteniez. Il est prévu que nous nous dirigeons de l'avant est que «anciens» membres NAVA seront reconnus pour leur adhésion préalable NAVA comme une continuation d'appartenance au sein de l'AVA.

4. Il y a une exigence de vérification de service et d'affiliation autochtone le statut de membre régulier. S'il vous plaît inclure une copie de la preuve d'une forme de service et une certaine forme d'ascendance autochtone. Le nombre de membres critères et les catégories sont énumérées ci-dessous.

**Adhésion**

Frais pour l'enregistrement AVA est de 20$, tous les coûts seront réduits au minimum, nous sommes conscients que certains membres ont des restrictions financières. Tous les membres âgés de 65 ans et plus n’ont pas à payer la carte de membre. L'adhésion est volontaire et ouverte à toutes les personnes avec un intérêt professionnel ou personnel pour aider l'organisation à atteindre son mandat. L’adhésion se fait par le biais de l’acceptation de ladite demande. Tout le monde est tenu de remplir et de soumettre un formulaire d'adhésion. Aucun ancien combattant ne se verra refuser sans motif valable.

**Catégories de membres**

**Vote** - Les membres réguliers qui sont des anciens combattants autochtones ou des membres en service

**Sans droit de vote** - Les membres associés qui sont des amis et / ou des partisans de l'Association des anciens combattants / autochtone.

Les membres honoraires sont ceux qui l'honneur Association pour leur niveau de soutien.

*Nous avons tous servi et nous vivons entre deux mondes, celui du monde euro-centrique et le monde traditionnel de nos ancêtres. AVA travaillera avec ses membres pour rétablir et de conserver la dignité qui a été perdu de nos enseignements traditionnels, nous allons de l'avant en tant que voix fortes pour la nouvelle génération d'anciens combattants.*